

LA BOUSSOLE DES LISTES CITOYENNES ET PARTICIPATIVES - ELECTIONS MUNICIPALES 2026

Cette boussole proposée par Actions Communes* caractérise l'idéal démocratique que peut viser une liste citoyenne et participative qui se présente aux élections municipales. Il s'agit bien d'une étoile qui n'est pas normative, chaque collectif et territoire étant singulier. Une liste peut se considérer comme une liste citoyenne et participative sans réussir à atteindre l'étoile !

La boussole est cependant engageante pour les Listes Citoyennes et Participatives (LCP).

Les LCP s'auto-référencent sur la cartographie d'Actions Communes. Pour cela elles doivent cocher la case :

"Le collectif, la liste, partage l'idéal démocratique de la boussole. Ses membres s'engagent à consacrer les ressources nécessaires pour progresser vers cet idéal autant que faire se peut.". Elles sont invitées à envoyer la boussole complétée à Actions Communes (à des fins d'analyse et de recherche principalement).

Il s'agit d'un outil d'auto-évaluation, utilisable par les listes citoyennes et participatives pour se positionner et rendre visible l'authenticité de leur démarche. C'est aussi, pour les citoyens, un outil de comparaisons des listes en présence dans leur commune.

Dans les cas avérés de collectifs / listes inscrits sur la cartographie, qui se positionnent en partie dans les critères rouges de la boussole, celle-ci peut être un outil qui aide à la décision d'exclusion de la cartographie (à organiser en interne, travail à faire au sein du cercle Gouvernance).

Nom de la commune :	
Nombre d'habitants :	
Nom du collectif portant la liste :	

La liste n'est pas participative si...	Utilisez cette partie centrale du tableau pour détailler votre situation pour chaque item	Elle atteint l'idéal démocratique si... C'est l'étoile !
---	--	---

I. La démocratie au centre		
<p style="color: red;">La liste voit la démocratie comme un enjeu parmi d'autres et entend réfléchir, une fois élue, à la consultation des habitants sur certains projets ou politiques publiques. Les élus sont perçus comme légitimes à décider seuls des grandes orientations une fois au pouvoir.</p>		<p style="color: green;">La volonté de faire vivre la démocratie est centrale pour la liste et la tête de liste. La démocratie est entendue comme la participation directe des habitants, agents et élus aux décisions les plus importantes de la commune.</p> <p style="color: green;">La liste préfigure ce fonctionnement démocratique et transparent dans l'organisation de sa campagne, notamment en organisant une gouvernance partagée du collectif, et se prépare à le mettre en œuvre à grande échelle après la victoire.</p>

II. Projet politique (programme)

<p>Le programme est élaboré par un groupe restreint de personnes de même sensibilité politique. Il repose sur un ensemble de promesses et d'engagements, qui seront appliqués sans être rediscutés dans un processus démocratique pendant la mandature.</p>		<p>Le projet politique est co-construit par les habitants en cherchant à faire s'exprimer la plus grande diversité d'opinions possibles, grâce à un important travail de mobilisation.</p> <p>Le programme est un ensemble d'orientations, d'enjeux précis et de projets pour le territoire, qui peuvent dépasser les compétences de la municipalité et le temps de la mandature. Ils seront débattus et mis au travail grâce au fonctionnement démocratique mis en place par la nouvelle équipe municipale.</p>
---	--	--

III. Relations avec les partis politiques**

<p>La liste est majoritairement composée de professionnels de la politique, des personnes déjà élues et/ou issues de partis politiques. Elle se revendique d'un ou plusieurs partis politiques. La liste est fortement influencée par les directives locales ou nationales d'un parti politique.</p>		<p>La genèse de la liste est portée essentiellement par des habitantes et habitants, en dehors de l'influence des partis politiques.</p> <p>Afin d'assurer le renouvellement des élus, plus de la moitié des candidats éligibles sont non-encartés et/ou n'ont jamais été élus. La liste n'est pas initiée par des membres de partis politiques. La tête de liste n'est pas membre d'un parti politique. La liste ne subit pas d'ingérence, ni d'influence d'un parti politique.</p> <p>Les membres de partis de la liste, s'il y en a, ne peuvent pas revendiquer de places sur la liste simplement parce qu'ils représentent un parti, un logo. Un parti politique n'a pas de rôle spécifique dans la gouvernance et les orientations de la liste. La liste n'est pas redevable envers un parti politique.</p>
--	--	--

IV. Désignation des candidats et relation avec les élites locales

<p>La liste est à l'initiative d'un.e candidat.e qui se propose d'être le futur maire de la commune et qui mobilise autour de lui.</p> <p>Les autres candidats sont désignés par cooptation, par opportunité, en fonction de leur notoriété et de la donne politique locale, selon des logiques d'appareil ou d'entre-soi et en dehors de tout processus démocratique.</p>		<p>La liste n'a pas de candidats et de tête de liste prédéfinis. Ils et elles sont désignés après définition des missions et qualités attendues des futurs élus, selon un processus démocratique ouvert et transparent, en utilisant des méthodes d'intelligence collective (ex : élection sans candidat).</p> <p>Une attention particulière est faite dans la recherche de la diversité des profils et des idées des candidats. Les places de candidats éligibles, de maire et d'adjoints ne sont pas réservées aux élites locales, par exemple aux hommes blancs, ou aux membres les mieux dotés en ressources politiques, sociales, économiques et culturelles.</p>
--	--	--

V. La démocratie pour répondre aux besoins fondamentaux des habitants

<p>La liste ne revendique pas de valeurs en soi. Elle peut par exemple promouvoir de manière contradictoire la démocratie tout en prônant des idées d'extrême-droite visant l'exclusion ou la différence de droits d'une partie des habitants de la commune. La différence de points de vue n'est pas la bienvenue.</p>		<p>La liste participative porte une volonté de justice sociale et d'écologie. La démocratie est perçue par ses membres comme indissociable de l'accueil et de l'égalité de tous les habitants et habitantes de la commune, quels que soient leur âge, leur genre ou leur religion.</p>
---	--	--

VI. 1 pied dedans, 1000 pieds dehors

<p>La liste n'est pas ancrée avec les acteurs locaux et pense pouvoir transformer le territoire en utilisant uniquement les compétences et le budget de la mairie.</p>		<p>La liste concourt aux élections sans que ce soit une fin en soi pour le collectif ; le pouvoir habitant se révélant également sous bien d'autres formes : mouvements sociaux, syndicats d'habitants, luttes locales, associations, etc.</p> <p>La liste veille ainsi à faire vivre l'adage "1 pied dedans et 1000 pieds dehors" dès le début de la campagne, en cherchant à rejoindre / créer une coalition d'acteurs du changement, sans qui la transformation du territoire sera impossible même en cas de victoire.</p>
--	--	---

* **La Boussole est issue d'un long travail de collaboration entre les militant.e.s et les élu.e.s issues des listes citoyennes et participatives.** D'abord initiée par le collectif "*La Belle démocratie*" en juillet 2019, elle a été retravaillée et validée en mai 2024 par les membres du réseau Actions Communes. Le processus de réécriture de cette boussole a été un exemple de travail collaboratif et de décision démocratique en interne du réseau impliquant 38 personnes, militant.es de la démocratie, membres ou anciens membres de listes citoyennes et participatives de 2020 et pour 2026, élu.es majoritaires et minoritaires de communes participatives (cf. *liste exhaustive dans le rapport de décision*).

** Pourquoi cette méfiance vis-à-vis des partis politiques ?

Les expériences partagées des 396 listes participatives qui se sont présentées en 2020 et des communes participatives qui ont gagné les municipales, nous permettent aujourd'hui d'avoir une vision moins naïve qu'elle ne fut.

Ainsi, malgré les compétences et l'intégrité de beaucoup de citoyen.e.s membres des partis politiques, qui œuvrent pour le bien commun ; la culture interne des partis, leur gouvernance et les enjeux de pouvoirs personnels en leur sein, les empêchent de questionner les limites béantes du fonctionnement républicain. La culture de domination, de la hiérarchie, de l'urgence et le carriérisme, inhérents au fonctionnement représentatif qu'ils incarnent, parfois malgré eux, les empêchent la plupart du temps de penser et d'organiser la démocratie. C'est la raison pour laquelle nos critères proposent d'accueillir les membres de partis politiques à titre individuel, en tant qu'habitant, mais d'exclure les partis politiques en tant qu'institution.

Afin de mettre fin aux pratiques de baronnie locale, les quelques membres de partis et les notables de la commune, s'il y en a, ne peuvent ainsi briguer de places sur la liste simplement parce qu'ils représentent un parti, un logo ou simplement par leur notoriété. S'ils sont désignés candidats ce sera parce qu'ils ont été jugés légitimes par le collectif.

Ces critères permettent ainsi de sécuriser, au moins en partie, l'intégrité de la démarche participative et surtout de donner des arguments concrets, de la puissance, aux habitant.e.s qui s'engagent dans cette grande aventure humaine et politique pour se sentir légitimes et revendiquer leur place.